



Photo : Ville de Québec

Stationnements gratuits pour les randonneurs

- Aréna Duberger, 3050, boulevard Central
- Barrage Saint-Jacques, sur le boulevard Saint-Jacques au nord de la rue de Celles (de mai à octobre)
- Boulevard de la Colline, face au 1505, boulevard de la Colline
- Complexe sportif Phil-Latulippe, 150, boulevard des Étudiants
- Édifice de la CSST, 524, rue Bourdages le vendredi de 18 h à 24 h, et le samedi et dimanche de 8 h à 24 h
- Lieu historique national Cartier-Brébeuf, 175, rue de l'Espinay (de mai à octobre)
- Marina Saint-Roch, parc de la Jeunesse, 230, rue du Pont
- Maison O'Neill, 3160, boulevard Wilfrid-Hamel
- Maison O'Neill, à l'angle du boulevard Wilfrid-Hamel et de la rue Foucault
- Parc Chauveau, angle de l'avenue Chauveau et du boulevard Saint-Jacques
- Parc Chauveau, centre communautaire Michel-Labadie, 3705, avenue Chauveau
- Pointe-aux-Lièvres, 25, rue de la Pointe-aux-Lièvres
- Rue du Repos, face au 511, rue du Repos (de mai à octobre)
- Rue Krieghoff, partie sud, accessible par la rue Delage (de mai à octobre)

Pratiques du bon randonneur

Contribuez à la conservation de ce parc exceptionnel en adoptant des pratiques écologiques et responsables lors de votre randonnée. Prenez l'engagement de ne laisser aucune trace de votre passage :

- Rapportez vos déchets et jetez-les aux endroits prévus.
- Soyez courtois avec les autres promeneurs et gardez en laisse, à vos côtés, votre animal de compagnie.
- Demeurez dans les sentiers et préservez les berges des cours d'eau. Le piétinement cause des dommages à la végétation.
- Laissez ce que vous découvrez en place. Évitez la cueillette des plantes.
- Observez les animaux sauvages à distance, sans les déranger.
- Évitez de nourrir les animaux. Le parc contient tout ce dont ils ont besoin pour leur survie.
- Les feux de camps sont interdits dans le parc. Ils peuvent être si dévastateurs.
- Quittez le boisé avant la tombée du jour et respectez la réglementation du parc.



Maison Dorion-Coulombe
Photo : Patricia Sinclair



Suite de la carte

Plusieurs parcours vous permettent de vous rendre d'une section à l'autre du parc. Pour connaître le détail des trajets et des horaires des parcours, consultez le www.rtcquebec.ca ou appelez le Service à la clientèle du Réseau de Transport de la Capitale RTC. Des solutions qui nous transportent. RTC au 418 627-2511.

La Ville de Québec a confié à la Société de la rivière Saint-Charles le mandat annuel d'entretien, de surveillance et de sensibilisation du parc. Pour information, communiquez avec la Société au 418 691-4710. Pour transmettre des commentaires, des suggestions, pour signaler un bts ou une anomalie, communiquez avec votre Bureau d'arrondissement :

- La Cité-Limoilou : 418 641-6001, charlesbourg@ville.quebec.qc.ca
- Les Rivières : 418 641-6002, Beauport : 418 641-6005, lesrivieres@ville.quebec.qc.ca
- Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge : 418 641-6003, Haute-Saint-Charles : 418 641-6007, sainte-foy-sillery-cap-rouge@ville.quebec.qc.ca

www.ville.quebec.qc.ca/parc-lineaire
Ce papier contient 30% de fibres recyclées après consommation.
Photographie couverture : Michel Fagot
A2-1005-20110

Parc linéaire de la rivière Saint-Charles

Une randonnée au cœur de la ville!

VILLE DE QUÉBEC

Des activités tout au long de l'année

Pendant la **saison estivale**, il est possible d'emprunter le magnifique sentier pédestre aménagé le long des rives de la rivière Saint-Charles, de son embouchure, située au Vieux-Port, jusqu'à sa source, le lac Saint-Charles. Plusieurs ponts et passerelles vous permettent de traverser d'un côté à l'autre de la rivière.

Il est également possible de faire du **vélo** dans la portion du sentier réservée à cette fin, soit sur la piste multifonctionnelle du parc, longue de 4 km et située de part et d'autre de la rivière Saint-Charles entre le pont Samson et le pont Scott. Entre le pont Scott et le lac Saint-Charles, le sentier est réservé aux randonneurs pédestres. La piste est également entretenue pour la marche durant la saison froide.

En **hiver**, vous pourrez découvrir plusieurs sections dans des sentiers damés pour la **marche**, soit : 7 km dans le parc Les Saules jusqu'au cimetière Saint-Charles, 3 km dans le parc Chauveau et 10 km entre le Château d'eau et le lac Saint-Charles. Les amateurs de **raquette** seront choyés grâce à un circuit de 4 km dans les sentiers secondaires du parc Les Saules.

Pour ceux qui préfèrent le **patinage** et la **glissade**, le parc de la Pointe-aux-Lièvres offre un sentier de patinage éclairé de 1,5 km et une glissoire de 5 mètres de hauteur. Le parc Chauveau offre également un circuit de 10 km de pistes de **ski de fond** et un site de glisse.

Pour plus de renseignements sur les activités qui se déroulent dans le parc linéaire, consultez le site Internet au www.ville.quebec.qc.ca/parclineaire ou visitez la page **Facebook**.

Attraites et services

Société de la rivière Saint-Charles

La Société est responsable de l'entretien du sentier sur semaine durant toute l'année. Elle offre aussi un service de renseignements téléphoniques tous les jours, du dimanche au samedi, été comme hiver. Vous pouvez communiquer avec la Société au 418 691-4710. De plus, entre la mi-mai et la mi-octobre, des patrouilles de surveillance sillonnent le sentier durant les fins de semaine afin d'assurer la sécurité et de donner de l'information aux marcheurs.

Centre communautaire Michel-Labadie et parc Chauveau

3705, avenue Chauveau, 418 641-6263

Centre d'interprétation du parc de la Falaise et de la chute Kabir Kouba

14, rue Saint-Amand, 418 842-0077, www.chutekabirkouba.com

Centre récréatif et Marina Saint-Roch

230, rue du Pont, 418 641-6253

L'APEL (Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord)

433, rue Delage Est, 418 849-9844, <http://apel.ccapcable.com>

Lieu historique national Cartier-Brébeuf

175, rue de l'Espinay, 418 648-4038, www.pc.gc.ca/brebeuf

Maison Dorion-Coulombe

Centre d'interprétation de la rivière Saint-Charles et bureau de la Société de la rivière Saint-Charles

332, rue Domagaya, 418 691-4710, www.societieriverestcharles.qc.ca

Marché du Vieux-Port

160, Quai Saint-André, 418 692-2517, www.marchevieuxport.com

Maison O'Neill

3160, boulevard Wilfrid-Hamel, 418 877-3405, www.lamaisononeill.org

Pavillon de service du parc Chauveau

3175, avenue Chauveau, 418-641-6263 ou 418-842-3259

Parc de la Pointe-aux-Lièvres

25, rue de la Pointe-aux-Lièvres, 418 641-6001 (été) 418 641-6345 (hiver)

Tourisme Wendake

Centre d'accueil et d'animation touristique de Wendake

100, boulevard Bastien, 418 847-1835, www.tourismewendake.com



Légende

- Rivière Saint-Charles
- Sentier pédestre
- Sentier pédestre accessible 4 saisons
- Sentier pédestre secondaire
- Piste multifonctionnelle accessible 4 saisons
- Corridor des Cheminots
- Parc
- Accès piétonnier
- Stationnement et point d'accès
- Belvédère
- Passerelles
- Zone à escalier et à palier
- Toilettes à l'intérieur d'un bâtiment, horaire variant d'un endroit à l'autre
- Toilettes sèches en opération du 15 mai au 31 octobre
- Autobus et numéro de parcours
- Rue et pont
- Distance en kilomètres, un kilomètre entre deux lignes rouges (à partir du parc d'Iberville)



NB : La portion du sentier entre la Maison O'Neill et le Château d'eau compte plusieurs escaliers

« Pour vous assurer de rester dans le sentier, suivez le guide. »

Découvrez le plus long sentier pédestre de Québec! Un parcours de 32 km vous attend, du bassin Louise jusqu'au lac Saint-Charles. Profitez de la grande diversité de paysages qui vous sont offerts en plein cœur de la ville, et ce, tout au long de l'année. Vous pourrez y observer une grande variété d'espèces d'oiseaux et de plantes en plus de vous ressourcer dans un des nombreux parcs et lieux historiques qui bordent le sentier.

